

## NETCOUPE 2024

---

---

1	OBJECTIFS DE LA NETCOUPE	2
2	INSCRIPTION DES ASSOCIATIONS A LA NETCOUPE-FFVP	2
3	INSCRIPTION DES PILOTES A LA NETCOUPE-FFVP	2
4	ENREGISTREMENT DE LA PERFORMANCE	2
5	EVALUATION DE LA PERFORMANCE	2
6	CLASSEMENTS INDIVIDUELS ET NETCOUPE-FFVP	3
7	CONTRÔLES DES PERFORMANCES	3
8	RÉCOMPENSES	3
9	ANNEXES NP 4.2	3

## 1. OBJECTIFS DE LA NETCOUPE

La Fédération Française de Vol en Planeur (FFVP) souhaite encourager la pratique du vol sur la campagne dans ses associations et sur les sites du territoire national.

La FFVP est partenaire de la NetCoupe afin de promouvoir le vol sur la campagne comme activité sportive vélivole et moyen de fidélisation à notre activité.

Afin de dynamiser encore plus les classements « clubs » de la Coupe Fédérale, la commission sport FFVP et l'équipe de Planeur.net ont proposé de les intégrer dans les classements NetCoupe depuis la saison 2007. Cela simplifie également le travail des bénévoles dans nos clubs ainsi que celui des salariés de la fédération : moins de papiers et les comptes-rendus annuels clubs et pilotes sont extraits automatiquement par la FFVP pour les clubs affiliés à la FFVP.

La NetCoupe rassemble plus de 2500 vélivoles et est accessible à tous les licenciés de la FFVP : la priorité est donnée à la **PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE** en proposant un règlement SIMPLE, CLAIR et aussi PEU CONTRAIGNANT que possible pour le pilote et son association.

## 2. INSCRIPTION DES ASSOCIATIONS À LA NETCOUPE-FFVP

**A partir de la saison 2022 il n'est plus demandé aux clubs de cotiser pour figurer aux classements FFVP à la NetCoupe.**

Ainsi, tous les clubs affiliés à la FFVP apparaissent en ligne sur la NetCoupe dans tous les classements, en particulier le **classement club général FFVP** et figurent automatiquement dans le **bilan sportif annuel édité par la FFVP**.

## 3. INSCRIPTION DES PILOTES À LA NETCOUPE-FFVP

**L'inscription à la NetCoupe implique l'acceptation du règlement, le respect des règles de l'air et la mise à disposition des attestations de vols en cas de contrôle.**

Les pilotes s'inscrivent sous un unique profil en renseignant leur identité, email et club d'appartenance sur le site <http://www.netcoupe.net>. Le pilote a obligation de détenir une licence sportive FFVP pour la saison considérée et il contribue au classement de l'association qui la lui a délivrée.

## 4. ENREGISTREMENT DE LA PERFORMANCE

La performance du vol ne peut être attribuée qu'au commandant de bord qui doit être titulaire d'une licence de pilote en état de validité et associée au type d'aéronef utilisé (planeur ou ULM).

Chaque performance doit être enregistrée dans un délai de **15 jours** sur le site de la NetCoupe (<http://www.netcoupe.net>) par le commandant de bord ou par le responsable de la NetCoupe de l'association avec l'accord du pilote.

→ [\*\*NP4.2 - Annexe A\*\*](#) : Procédures d'enregistrement des performances aux classements NetCoupe-FFVP

## 5. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Le parcours comporte au maximum **3 points de virage au plus entre le départ et l'arrivée**. Le planeur doit survoler la zone d'observation de chacun des jalons du parcours. Il n'y a pas de limite de distance par branche et la distance minimale d'un circuit est fixée à 25 kilomètres.

Le nombre des points est proportionnel à la distance créditede, à l'index de réussite et à l'inverse du handicap du planeur utilisé.

## **Points\_vol = Distance\_vol x (100 / Handicap\_planeur) x Index\_réussite**

- Distance vol : le parcours d'une distance supérieure à 25km comporte 3 points de virage au plus entre le départ et l'arrivée.
- Handicap\_planeur : NP4.1.D - Handicaps FFVP « multi-classe », voir chapitre NP4.1.D-1
- Index\_réussite : le coefficient de réussite a pour valeur 1.2 quand le parcours est réussi « comme prévu » conformément à la déclaration et 1.0 dans le cas contraire (vol « libre »).

→ [NP4.1.D](#) : *Listes des handicaps planeurs FFVP (handicaps multi-classe)*

→ [NP4.2 - Annexe B](#) : *Contrôles des performances*

## **6. CLASSEMENTS INDIVIDUELS ET NETCOUPE-FFVP**

- Classements individuels :
  - Le **classement France** (national) est la somme des 5 meilleures performances du pilote au décollage de France.
  - Le **classement Open** est la somme des 5 meilleures performances du pilote.
- Classements Clubs NetCoupe-FFVP :
  - Classement club général NetCoupe-FFVP : le classement général est établi sur le total des points obtenus par tous les licenciés de l'association.

→ [NP4.2 - Annexe C](#) : *Présentation des différents classements proposés par la NetCoupe*

## **7. CONTRÔLES DES PERFORMANCES**

Le contrôle des performances est, dans son principe, conforme au code sportif avec quelques modalités particulières pour simplification :

- Acceptation d'enregistreurs de vol non homologués par l'IGC,
- Absence de certificat de calibration pour les enregistreurs de vol.

Les vols ne respectant pas le règlement de la NetCoupe ou les règles de l'air pourront être supprimés par les responsables clubs ou les administrateurs de la NetCoupe. En cas de récidive ou triche avérée, le compte pilote pourra être supprimé par les administrateurs de la NetCoupe.

→ [NP4.2 - Annexe B](#) : *Contrôles des performances*

## **8. RÉCOMPENSES**

- La FFVP récompensera le vainqueur du classement général club,
- Un classement des « lâchés campagne » l'année N et N-1 sera également effectué (classement "Rookies") : un pilote sera tiré au sort parmi les dix premiers et son club recevra un prix offert par la FFVP.

## **9. ANNEXES NP 4.2**

Ces formulaires sont disponibles en ligne sur <https://www.ffvp.fr/> ou sur [www.netcoupe.net](http://www.netcoupe.net).

- [Annexe A](#) : Enregistrement des performances et aide aux clubs
- [Annexe B](#) : Contrôle des performances
- [Annexe C](#) : Classements NetCoupe